

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 SECTEUR ENFANCE

I. Rappel des objectifs du projet

La MJC est selon la convention qui la lie à la ville de Rives et son CCAS, une association acteur de la politique enfance. La coordination de cette politique est assurée par la ville de Rives.

Dans le cadre de son ALSH 3-12 ans et de ses projets enfance, la MJC doit favoriser :

- L'accessibilité du centre de loisirs à tous les publics
- La mixité sociale
- L'intégration des familles à son fonctionnement

En tant qu'acteur incontournable de la politique enfance, la MJC de Rives s'inscrit dans cette logique via son projet global, à travers son Secteur Enfance et l'ALSH des 3 Fontaines

Les objectifs du projet éducatif de l'ALSH des 3 Fontaines sont :

- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre adapté rassurant et sécurisant
- Prendre en compte la personnalité, les envies, besoins et attentes de l'enfant
- Favoriser la mixité sociale

C'est pourquoi la MJC propose à travers son Secteur Enfance un projet commun qui lie tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance sur la commune de Rives

Ce projet s'articule donc autour d'une réflexion commune autour de l'enfance/petite enfance du territoire. De ce fait il repose sur le partenariat avec les acteurs locaux et les équipes du territoire rivois de l'enfance/petite enfance.

II. Description du déroulement du projet durant l'année

A. ALSH 3-12 ans

L'ALSH des Trois Fontaines fonctionne tout au long de l'année (en dehors des 15 premiers jours de septembre et des vacances de fin d'année. Pour apporter une réponse adaptée aux besoins des familles Rivoises et des communs alentours et de leurs enfants, la MJC de Rives met en place un accueil de loisirs sans hébergement ouvert les mercredis et les vacances scolaires :

Les objectifs du projet éducatif de l'ALSH des 3 Fontaines sont :

- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre adapté rassurant et sécurisant
- Prendre en compte la personnalité, les envies, besoins et attentes de l'enfant
- Favoriser la mixité sociale
- Permettre l'ouverture au monde
- Permettre à tous les enfants de participer à une valorisation commune
- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement

1. Mercredis

Tout au long de l'année l'équipe d'animation conçoit entre chaque période de vacances des projets d'animation collectivement afin de répondre aux différents objectifs.

Durant le premier trimestre l'accent a été mis sur l'expression et la création artistique par le biais de réalisation de spectacle mêlant la danse, le théâtre ou encore la création vidéo. Cela a été possible grâce aux compétences de la directrice de l'ALSH sur l'animation théâtrale mais également par la présence d'un intervenant théâtre et Vidéo tout au long des mercredis de l'année.

Suite au confinement de mars 2020, les projets ont été suspendu sur les mercredis jusqu'à une reprise totale des activités en septembre 2020.

Malgré un changement d'équipe en septembre 2020 (directrice et animateurs·trices) nous avons choisi de maintenir la construction de projet d'animation par cycle. Néanmoins les objectifs étaient tout autre.

En effet, l'enjeu pour cette rentrée était de créer une cohésion d'équipe entre animateurs, une dynamique de groupe entre les enfants et d'accompagner les nouveaux·elles animateurs·trices.

Pour cela, la directrice de l'ALSH a impulsé différentes réunions d'équipe pour penser un projet réfléchi et mis en place collectivement. Toujours dans une démarche de formation afin que l'accompagnement s'inscrive dans une démarche participative, l'équipe s'est appuyée pour la construction de son projet sur des livres jeunes publiques sur le thème de la liberté (thème de la MJC sur l'année 2020-2021). Nous avons constaté que cela avait permis une nouvelle dynamique de travail qui a eu pour impact la fidélisation des animateurs·trices (l'envoi en formation BAFA ou BPJEPS accompagné par la MJC) et la création d'une nouvelle dynamique avec les familles. Cela a été bénéfique également dans les aspects pédagogiques auprès des enfants avec un programme accès sur la valorisation de l'enfant et la liberté de choix de ce dernier sur les activités (théâtre, arts plastiques, activités physiques, expressions corporelles...).

Néanmoins, les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de mener jusqu'au terme de notre démarche de valorisation de la production des enfants. En effet, il était prévu un temps de restitutions de leur création auprès des familles qui a été impossible de maintenir

2. Vacances scolaires

A l'instar des mercredis, la construction de projet d'animation s'est faite par période en s'appuyant sur des thématiques.

De Janvier à Août 2020, des projets d'animations ont été menés autour de la protection de l'environnement par le biais d'activité d'expression (théâtre, vidéo) ou des activités manuelles à partir de matériel de récupération.

La direction de l'été du centre de loisirs (faite par une directrice intérimaire) a eu un impact important sur la continuité de notre projet pédagogique, sur le fonctionnement de l'ALSH et de la continuité éducative auprès des enfants. En effet, sur cette période en dehors des 15 premiers jours d'août aucun réel projet d'animation n'a été mis en place, et a eu pour conséquence des départs importants d'animateurs·trices CEE.

Un changement définitif de la direction de l'ALSH a permis de redonner un nouvel élan à notre centre. Comme nous l'avons vu précédemment l'objectif a été d'impulser une nouvelle dynamique avec l'équipe d'animation afin qu'elle s'approprie le projet pédagogique. Le choix a été fait de se focaliser par période sur un objectif du projet pédagogique en particulier pour que l'équipe d'animation trouve les actions et moyens d'y répondre de manière opérationnelle auprès des enfants.

Le choix des animateurs·trices a été d'axer le travail sur l'objectif « d'ouverture sur le monde et ce qui nous entoure ». Les animateurs·trices ont donc conçu des animations ludiques autour des d'une fête traditionnelles mexicaine durant 2 semaines de vacances.

Nous constatons que cette méthodologie permet aux animateurs d'avoir plus de clefs de compréhension sur ce qui se cache derrière des objectifs pédagogiques et rejoint donc notre objectif de formation continu des animateurs·trices.

B. Les séjours de vacances

Chaque année, le Secteur Enfance organise au minimum 2 séjours durant l'été. Les objectifs sont de permettre aux enfants d'offrir une semaine de vacances en dehors de la commune à des tarifs attractifs.

Depuis plusieurs années la MJC organise un « séjour poney » à Faramans (38) en juillet et en août pour les enfants de 6 à 12 ans (12 enfants à chaque fois). Nous constatons toujours un fort engouement du public pour partir sur ce séjour (séjour toujours complet) qui est l'occasion pour certains enfants une première expérience en dehors de la famille.

La demande étant importante, nous souhaitons pour l'année 2021 construire un troisième séjour multisport qui correspondra plus aux attentes des 10-12 ans en partenariat avec le secteur jeunes.

C. Projet passerelle 10-13 ans

Le projet est de proposer un espace ouvert et réservé aux 11-13 ans. Ses objectifs sont de :

- Favoriser la transition entre le Secteur Enfance et le secteur jeunesse,
- Faire découvrir aux plus jeunes l'ensemble des activités possibles au sein du foyer,
- Accompagner ces pré-ados vers plus d'autonomie, de prise d'initiatives et prises de décisions collectives.

Le secteur jeunes débutant à partir de 12 ans, nous travaillons depuis plusieurs années sur un projet de passerelle 11-13 ans afin de faire découvrir aux plus âgés de l'ALSH Enfance les activités Jeunesse de la MJC et de faciliter leur intégration et leur transition de l'enfance vers l'adolescence.

Pour cette année 2020, l'objectif était d'ouvrir ce projet non seulement aux enfants du centre de loisirs 3-12 ans, mais aussi vers l'extérieur notamment avec un travail avec le Conseil Municipal Enfants (CME).

Compte tenu de la crise sanitaire et de l'obligation de ne pas mélanger les groupes ce projet n'a pu être mené comme prévu.

Durant les trois dernières années, nous avons constaté une baisse des effectifs concernant les 10-12 ans de l'ALSH. Cela s'explique par une proposition d'activité qui ne répondait ni aux besoins de ce public pré-adolescent, ni à leurs demandes.

En Septembre 2020, l'équipe Enfance s'est questionnée en lien avec l'équipe Jeunesse de la MJC afin de réorganiser l'ALSH Enfance de façon à proposer une nouvelle offre de loisirs.

A partir d'octobre 2020, une nouvelle tranche d'âge a été créée pour les 9-11 ans afin de proposer des activités dédiées à ce groupe dans une salle réservée avec une animatrice référente qu'ils peuvent retrouver à chaque vacances.

Nous constatons un engouement de la part de ses enfants qui ont trouvé leur place sur l'ALSH en construisant avec leur animatrice un projet d'animation et étant dans une initiation à l'accompagnement de projet avec pour chaque vacances un budget géré par ce groupe.

En complémentarité avec cette réflexion un travail est réalisé avec l'Union des MJC sur une réflexion sur cette tranche d'âge afin de réaliser un diagnostic plus précis sur les besoins de ce public.

D. Accueil des enfants en situation de handicap

En 2010, la MJC de Rives avait été accompagné par la CAF de l'Isère dans le cadre du dispositif « démarche qualité des accueils de loisirs ». La CAF de l'Isère nous avait soutenu durant un an pour la formation et le questionnement sur les questions relatives à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Depuis 2017, l'équipe MJC a totalement été renouvelé et nous pouvons constater qu'il ne reste aucune trace de cet accompagnement.

La MJC a accueilli sur 2020 deux enfants en situation de handicap (soit 339 heures de présences), si des actions sont mises en place pour l'inclusion (aménagement des locaux, présence d'un-e animateur-trice supplémentaire, adaptabilité de la journée type...) de ses enfants au sein de notre association, nous pouvons constater des limites à notre organisation.

En effet, la question du handicap n'est inscrite dans aucune partie de notre projet pédagogique. Si dans les faits des actions sont entreprises, elles dépendent de l'investissement des animateurs en postes et non pas de la structure ce qui peut avoir pour conséquence une non continuité pédagogique en cas de départ.

De plus, certains animateurs-trices ont fait part de leurs difficultés sur la question de l'inclusion des enfants en situation de handicap ;

Pour remédier à ces dysfonctionnements l'équipe Enfance/Jeunesse va entreprendre un diagnostic sur le fonctionnement des deux ALSH en incluant la question du handicap. Afin de nourrir cette réflexion, la directrice du centre de loisirs, va entreprendre une formation sur la question de l'accueil des enfants en situation de handicap en ACM.

En complément, l'organisation de journées de formations et analyses de la pratique animé par la directrice de l'ALSH et le responsable du Pole Enfance Jeunesse vont être organisées en 2021.

Enfin, la MJC de Rives a sollicité le Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère pour les accompagner dans cette démarche.

E. L'accompagnement de l'équipe d'animation.

Ces trois dernières années, la MJC de Rives comme la majorité des structures du territoire Voironnais font face à des difficultés pour recruter des animateurs et animatrices diplômés pour l'encadrement et l'animation du public. En plus de cela, avons pu constater notre difficulté pour fidéliser une équipe d'animation.

Pour répondre à cette problématique, le CA de la MJC a décidé début 2020 de revaloriser le forfait journée des animateurs BAFA faisant de la MJC l'une des structures la mieux rémunératrice du pays voironnais. Nous constatons que cela n'est pas suffisant. En effet, l'engagement des animateurs-trices BAFA est plus conséquent lorsque l'animation d'équipe et l'accompagnement est important. Cette animation d'équipe ayant été mis au second plan n'a pas été facilité par 3 changements de directrice durant l'année.

L'objectif de cette fin d'année et pour 2021 est de construire une nouvelle dynamique avec l'équipe d'animation. Pour cela, le travail a été en complément de construire des projets d'animation, de faire en sorte que l'équipe d'animation se réapproprient les lieux en les associant à l'organisation des salles d'activités.

Cette animation d'équipe passe également par une réappropriation du projet pédagogique ou pour chaque période l'équipe enfance se focalise en priorité sur un objectif afin de le décliner de manière opérationnelle. Nous pouvons constater que très rapidement une équipe s'est construite. Nous pouvons l'évaluer par la présence bénévole des animateurs sur d'autres temps de la semaine pour se retrouver au centre de loisirs et approfondir la construction de leurs animations.

Cette animation d'équipe est essentielle pour mener à bien notre projet auprès de notre public. Nous constatons des retours très positifs des familles sur le nouveau fonctionnement et l'équipe d'animation.

Concernant les problèmes de recrutements animateurs-trices diplômés.es, nous savons que cela n'est pas seulement un problème financier. En effet, si le coût d'une formation BAFA est en réalité de 1000€, de nombreuses aides existent sur le territoire Voironnais où en passant par la CAPV, cette formation

revient à 300€ (hors participation de CAF). Nous pouvons constater que ce problème est le résultat d'un manque d'accompagnement et de communication.

En partenariat avec le secteur jeunes 3 jeunes suivis par les animateurs jeunesse ont été inscrit en formation BAFA fin 2020. La création d'un poste d'animateur 18-25 ans a facilité cet accompagnement et cette communication. Le travail étroit entre l'enfance et la jeunesse a également permis d'accompagner une jeune animatrice du centre de loisirs vers une formation BPJEPS LTP en étant en alternance au sein de notre association. En outre, début 2021 trois nouvelles animatrices ont été accompagnées pour intégrer une formation BAFA en avril 2021.

Ce travail d'accompagnement de la part de la MJC est donc essentiel afin d'avoir un « vivier » conséquent d'animateurs-trices BAFA que nous pourront accompagner tout au long de leur parcours de jeunes animateurs.

F. Réseaux acteurs

Le Secteur Enfance de la MJC de Rives est présent sur plusieurs réseaux d'acteurs.

1. Niveau local

La MJC est liée à la ville de Rives et aux acteurs de l'enfance et de la petite enfance autour d'un projet commun.

Ce dernier s'articule autour d'une réflexion commune autour de l'enfance/petite enfance du territoire. Si l'année 2019 avait permis la concrétisation de certaines actions, l'année 2020 entrecoupé de période de confinement ou d'interdiction de brassage de groupe n'a pas permis de fédérer les différents acteurs autour de projets communs.

Néanmoins les échanges entre les différents acteurs ont repris sur l'année 2021 dans le cadre du Projet Petite Enfance (PPE).

2. Niveau intercommunale

Le Secteur Enfance est représenté sur deux réseaux d'acteurs.

Le premier concerne l'Union des MJC du Voironnais Chartreuse. Ce groupement de MJC a pour but de mutualiser les compétences et les moyens au sein des différentes équipes d'animation. Ce réseau qui se réunit une fois par mois a pour vocation également de concevoir des projets d'animation permettant de fédérer les différents centres de loisirs, ou de permettre des échanges et des temps de réflexion sur des problématiques des ALSH.

Sur l'année 2020, le projet Rondes des Mêmes journées inter-centre réunissant 4 MJC n'a pu être mené pour cause de confinement.

Compte tenu de la situation sanitaire des défis à distance entre structures ont été organisés afin de maintenir le lien entre les enfants.

Comme nous l'avons vu précédemment, ce groupe a impulsé fin septembre une réflexion sur l'accueil des 9-12 ans qui fait défaut dans les ALSH Enfance.

Le second réseau est porté par la CAPV. Contrairement au premier, le réseau Enfance du Pays Voironnais rassemble l'ensemble des directeurs-trices d'ACM qu'ils soient associatifs ou Municipaux. Durant les trois premiers trimestre ces rencontres ont permis aux responsables d'ALSH d'échanger sur les différents modes de fonctionnement durant la crise sanitaire et pour la fin d'année d'entamer une réflexion sur l'accompagnement des animateurs-trices vacataires ainsi que sur la gestion et la prises en comptes des émotions chez l'enfant.

G. Action famille

L'implication des parents est essentielle pour mener à bien le projet éducatif et pédagogique. C'est par différentes actions que la MJC parvient à investir dans ces projets :

En raison de la crise sanitaire, beaucoup d'évènements devaient permettre aux familles de rentrer dans le centre de loisirs ont été annulé.

Si à l'accoutumé nous proposons sur chaque période un temps de valorisation des réalisations des enfants (spectacle, expositions, jeux...), nous n'avons pu mettre en place seulement deux de ces temps en 2020 (spectacle des enfants durant les vacances d'hiver et une expositions photos durant l'été).

Si les parents sont invités sur des temps dit festifs ou conviviaux, cela n'est pas suffisant pour parler d'implication des parents. Ce travail ne doit pas être mené seulement sur des temps ponctuels, mais au contraire au quotidien. Pour cela, nous avons fait le choix de réaménager fin 2020 l'accueil du centre de loisirs afin que celui-ci soit plus propice à l'échange.

L'objectif pour 2021 est de réellement impliquer les familles dans la vie du centre de loisirs et dans la vie de l'association en proposant des temps d'échanges plus régulier tels que des cafés parents, soirée à thème, ou encore des espaces de paroles afin d'améliorer la qualité d'accueil et de prendre des décisions en prenant en compte les retours des familles.

H. COVID 19 et animation enfance famille.

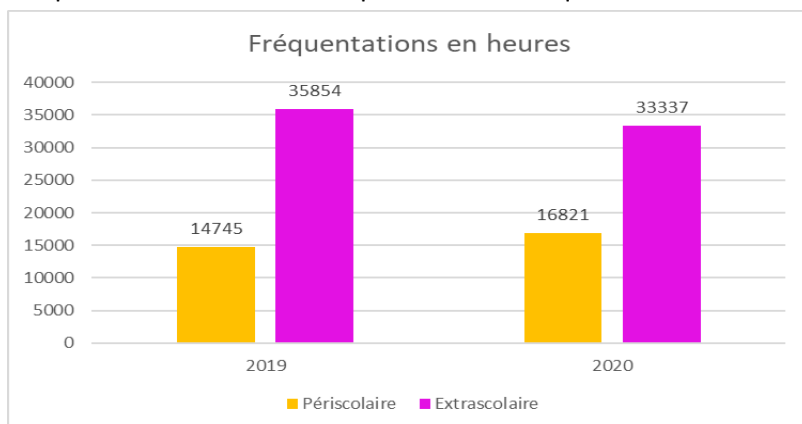
Tout au long de l'année et même durant le premier confinement, la MJC de Rives et son équipe ont été en activité. Cela avait pour but de préparer une reprise immédiate des activités, mais également dans l'intérêt de maintenir un lien avec les adhérents de l'association.

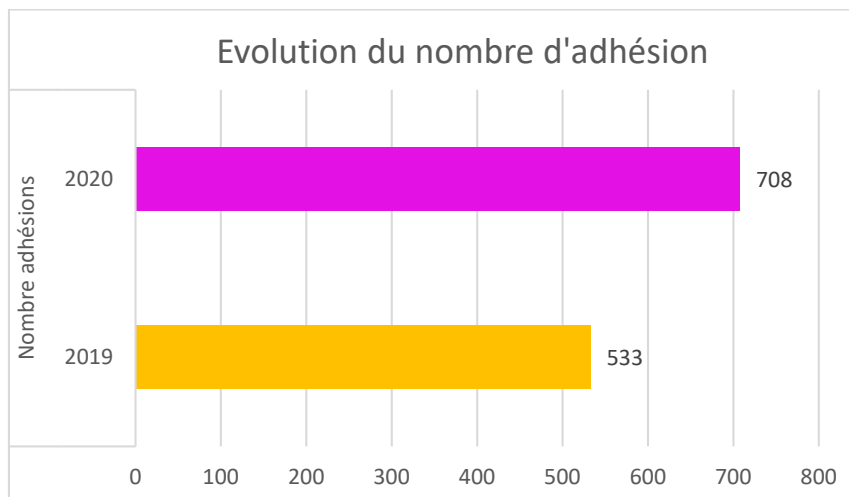
En plus du service d'accueil minimum pour les enfants du personnel prioritaire, l'équipe enfance a proposé des animations en ligne à destination des enfants et de leurs familles. L'équipe ont appelé également les familles du centre de loisirs pour échanger et prendre de leurs nouvelles durant le premier confinement.

III. Résultats obtenus

A. Fréquentations en heure et nombre d'inscription

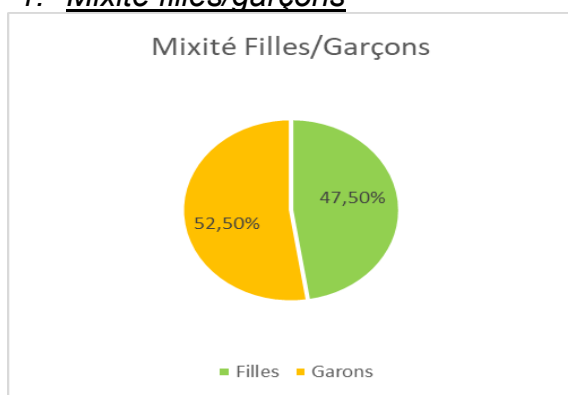
Nous pouvons voir au vue de ces chiffres que la fréquentation en heure est quasiment identique à 2019 qui fut une année avec une forte fréquentation (voir graphique ci contre). Si cette dernière durant les vacances est en légère baisse, elle s'explique par une capacité d'accueil moins importante en raison des protocoles sanitaires imposés. Le chiffre s'équilibre par rapport à 2019 avec une fréquentation en hausse sur les mercredis qui s'explique par une demande d'acceuil croissante des familles. Nous avons également constaté une hausse des inscriptions de 32% par rapport à 2019 (voir diagramme ci-dessous). La raison de cette augmation réside dans le fait que les places étant limitées et que le besoin d'accueil est de plus en plus important sur la commune de Rives et aux alentours. Cette recrudescence d'inscription a eu pour conséquence sur des périodes de refuser des familles fautes de places. Les familles concernées se sont donc rapidement incrit sur la période suivante permettant un l'accueil de plus d'enfants sur l'année.





B. Typologie du public

1. Mixité filles/garçons



Nous pouvons voir à travers le diagramme ci-contre que sur l'ensemble de l'année 2020 nous retrouvons une parité filles/garçon quasiment équilibrée. La proportions de filles a augmenté de 10 point par rapport à 2019.

2. Origines géographiques

Origines géographiques	
Rives	81,40%
Bassin de vie	6%
Autres communes voisines	3,24%
Bièvre Est	7,70%
Bièvre Isère	1,21%
Autres territoires	0,40%

À la vue du tableau ci-contre, nous pouvons constater que la très grande majorité du public est Rivois. Cela s'explique par le fait que c'est le centre de loisirs le plus proche est le seul de la commune, mais également pour ces tarifs préférentiels pour les rivois. Il en est de même pour les communes du bassin de vie.

De plus nous pouvons voir que la proportion d'extérieurs est plus importante. Notre proximité avec la Communauté de Communes de Bièvre-Est qui dispose de plusieurs centres de loisirs montre que les familles apprécient l'accueil proposé à leurs enfants.

IV. Tarification

La politique tarifaire de la MJC de Rives a été établie en lien avec la CAF et la Mairie de Rives. Tout en restant équitable nous essayons d'être accessibles au bas quotient, sans trop impacter sur les hauts quotients.

Nous avons également mis en place une tarification dit « bassin de vie » pour les communes qui sont sous convention avec la ville de Rives. Celles-ci sont considérées comme Rivoises sur la grille tarifaire. Toujours dans un souci d'accessibilité, nous avons également mis en place une troisième tranche de quotient pour les extérieurs.

Sur cette année 2020, nous avons poursuivi la mise en place d'une tarification spécifique pour les séjours et les stages d'été au centre de loisirs. Nous avons travaillé également sur notre communication concernant la possibilité de payer par bon VACAF qui ont permis la possibilité

V. **Projet de développement et perspectives 2021**

Un diagnostic de la structure et de son territoire a été réalisé durant l'année 2020. Afin d'améliorer notre offre pédagogique, de répondre aux besoins du public et à sa demande croissante, mais également pour répondre aux enjeux de demain que ce soit sur le plan financier, politique, démographique (développement de la commune de Rives) la MJC a construit un projet de développement qui a été mise en œuvre fin 2020

Pour cela, la MJC a entrepris un travail de réorganisation de son projet Enfance. L'idée est de construire un projet global Enfance-Jeunesse. Une filière éducative partant de 3 ans jusqu'à 25 ans avec un objectif de passerelles entre l'enfance et l'adolescence et de l'adolescence à la majorité.

La MJC est dorénavant dotée d'une équipe Enfance-Jeunesse composée de 2 animatrices Enfance (dont une création de poste), de deux animatrices Jeunesse et d'un responsable de pôle Enfance-Jeunesse (création de poste) pour des missions de coordination, gestion budgétaire et administrative et animation 18-25 ans.

Ce dernier point a pour volonté de répondre également à notre souci de recrutement d'animateur CEE. Nous avons pu constater que le manque d'animateur BAFA ne résultait pas d'un problème financier pour les jeunes, mais plus d'un problème d'accompagnement dans les démarches administratives et d'un manque de communications sur les dispositifs en place sur notre territoire.

Pour cela, le Responsable du pôle qui est également en charge de l'animation du public 18-25 ans travaille en lien avec la directrice de l'ALSH Enfance sur cette question.

De plus, ces deux salariés travaillent en étroite collaboration avec le Lycée de la Martellière de Voiron et l'IUT de Grenoble pour accueillir des stagiaires CPJEPS, ou du DUT Carrières Sociales option animation socioculturelle.

Enfin, ce projet de développement a pour vocation de multiplier les animations à destination du public « enfance » au-delà de l'accueil de loisirs ainsi que d'améliorer la qualité de l'accueil en proposant des temps de formation en interne pour les animateurs·trices BAFA ou encore en travaillant sur la question de l'inclusion (en partenariat avec la CAF et le PRJHI) des enfants en situation du handicap.